

4. - AGRICULTURE

LA RÉCOLTE DES CÉRÉALES 1949

Depuis 1942, les mauvaises récoltes de céréales se sont succédé en Tunisie la classant dès 1943 dans la catégorie des pays importateurs. Cette situation influença considérablement la Balance Commerciale laquelle était équilibrée à la veille de la guerre.

La sécheresse persistante, l'insuffisance de matériel qui n'avait pu être renouvelé depuis 1939, la pénurie de carburants et d'engrais sont à l'origine de nos insuffisances dont le résultat le plus clair a été l'importation depuis 1943 de 910.600 tonnes de céréales environ représentant en valeur actuelle une somme de l'ordre de 25 milliards de francs.

Fort heureusement pour l'économie du pays, la campagne agricole 1948-1949 s'est, dès le mois d'octobre dernier, présentée sous de meilleurs auspices. D'excellentes pluies en octobre 1948 auxquelles succèdent en fin décembre des pluies du Sud-Est et d'Est arrosent le versant Sud de la dorsale tunisienne, le Sahel, les plaines des régions Centre et Sud de Tunisie recevant ainsi la précieuse eau tant attendue.

Dans le Nord les semailles sont faites dans de bonnes conditions, au Sud de la dorsale l'activité des fellahs s'est substituée à la torpeur. Les transhumants regagnent rapidement leur lointaine contrée prenant livraison des semences dont ils étaient dépourvus, auprès des Sociétés Tunisiennes de Prévoyance. Chacun a le désir de produire, pour nourrir sa famille et ses animaux, reconstituer ses réserves et enfin amortir les lourdes dettes contractées.

Cet acte de foi en l'avenir de la part d'agriculteurs sur lesquels le sort s'était acharné est un gage de grande valeur.

Du fait des pluies de décembre assez tardives mais généreuses on a pu estimer que les deux tiers des emblavures de céréales ont été faites tardivement.

Les précipitations abondantes apportées par les vents du Sud et Sud-Est, les seules favorables aux régions Centre et Sud, ainsi qu'aux terres situées au Nord et en bordure de la dorsale tunisienne persistent en février, avril et même mai 1949. Le Nord par contre reçoit trop d'eau. Le lessivage des terres et les inondations compromettent la récolte céréalière dans la vallée de la Medjerdah, notamment. Les régions réputées du Nord de la Tunisie ne réaliseront pas de gros rendements à l'hectare, mais les régions voisines de la dorsale et celles situées au Sud de ce système montagneux, vont assurer une compensation et une récolte d'ensemble jamais égalée.

En effet, nul n'ignore que la Région Nord ne peut suffire à couvrir les besoins céréaliers de la Tunisie.

Une climatologie heureuse dans le Centre et le Sud a pour corollaire non seulement une bonne récolte de céréales mais encore une production oléicole et fourragère permettant de voir s'effacer le danger du paupérisme qui semblait s'abattre sur ces régions dans lesquelles vivent d'après le recensement de 1946 1.500.000 habitants environ.

Les estimations de la récolte de céréales se présentent comme suit par nature de céréales :

I — BLE TENDRE :		SURFACES (en hect.)	PRODUCTION (en quint.)
Région Nord	Européens	102.600	1.326.000
	Tunisiens	41.300	357.600
	Total Nord	143.900	1.683.600
Régions Centre et Sud	Européens	6.500	74.800
	Tunisiens	9.800	78.800
	Total Centre et Sud	16.300	153.600
TOTAL GENERAL BLE TENDRE		160.200	1.837.200
II — BLE DUR :		SURFACES (en hect.)	PRODUCTION (en quint.)
Région Nord	Européens	56.800	657.000
	Tunisiens	292.800	1.427.000
	Total Nord	349.600	2.084.000
Régions Centre et Sud	Européens	7.080	70.000
	Tunisiens	331.700	1.478.100
	Total Centre et Sud	338.780	1.548.100
TOTAL GENERAL BLE DUR		688.380	3.632.100
PRODUCTION TOTAL EN BLES		848.580	5.469.300
III — CEREALES SECONDAIRES :		SURFACES (en hect.)	PRODUCTION (en quint.)
A — Orge :			
Région Nord	Européens	35.900	435.000
	Tunisiens	166.000	1.117.000
	Total Nord	201.900	1.552.000
Régions Centre et Sud	Européens	12.400	149.000
	Tunisiens	384.500	2.189.000
	Total Centre et Sud	396.900	2.338.000
TOTAL GENERAL ORGE		598.800	3.890.000

B — Avoine :		SURFACES (en hect.)	PRODUCTION (en quintaux)
Région Nord	Européens	21.000	200.000
	Tunisiens	12.400	30.600
	Total Nord	33.400	230.600
Régions Centre et Sud	Européens	2.200	19.000
	Tunisiens	400	3.000
	Total Centre et Sud	2.600	22.000
TOTAL GENERAL AVOINE		36.000	252.600
C — Maïs et sorgho :			
Région Nord	Européens	360	4.500
	Tunisiens	9.500	42.000
	Total Nord	9.860	46.500
Régions Centre et Sud	Européens	60	600
	Tunisiens	82	800
	Total Centre et Sud	142	1.400
TOTAL GENERAL MAIS ET SORGHO..		10.002	47.900

Toutefois, dans le but de mettre en relief la production régionale des principales céréales le tableau suivant a été dressé pour les blés tendre et dur et l'orge.

I — REGION NORD :		SURFACES totales ensemencées (en hect.)	PRODUCTION totale (en quint.)
1° Blé tendre: Européens + Tunisiens =		143.900	1.683.600
2° Blé dur : Européens + Tunisiens =		349.600	2.084.000
3° Orge : Européens + Tunisiens =		201.900	1.552.000
Total		695.400	5.319.600
II — REGIONS CENTRE ET SUD :			
1° Blé tendre : Européens + Tunisiens =		16.300	153.600
2° Blé dur : Européens + Tunisiens =		338.780	1.548.100
3° Orge : Européens + Tunisiens =		396.900	2.338.000
Total		751.980	4.039.700

L'examen de ces chiffres appelle les remarques suivantes : s'agissant des rendements à l'hectare, il est observé que ceux-ci sont dans le Nord de 11,70 en blé tendre, de 5 qx 96 en blé dur et de 7,68 en orge tandis que dans les régions Centre et Sud ils sont de 9,42 en blé tendre, de 4,56 en blé dur et de 5,89 en orge.

Si nous comparons les surfaces consacrées à la culture du blé au cours de la campagne 1948-1949 avec la période quinquennale 1936-1940, on constate qu'il y a augmentation de surface en blé dur. Cette augmentation est due surtout à la pluviométrie de l'année dans les régions Centre et Sud.

En ce qui concerne le blé tendre, les emblavures sont pour la même période quinquennale de 151.760 hectares dans le Nord et de 10.600 hectares dans les Régions Centre et Sud, alors qu'en 1948 elles sont toujours en blé tendre, respectivement de 143.900 hectares et de 16.300 hectares.

On peut observer la prédominance marquée en blé tendre de la variété Florence-Aurore qui s'est substituée aux variétés Mahon et Baroota. L'agriculteur tunisien en particulier s'intéresse de plus en plus au blé Florence-Aurore dont les qualités boulangères et semoulières s'affirment et sont mieux connues .

En culture européenne le blé tendre n'a pas encore repris la place qu'il occupait avant la dernière guerre dans le Nord notamment, puisque pour la période quinquennale 1936-1940 les agriculteurs européens avaient emblavé 121.780 hectares contre 102.600 en 1948.

Cette diminution de l'ordre de 20.000 hectares des surfaces ensemencées en blé tendre, est une des raisons pour lesquelles la Tunisie n'a pu en 1949 atteindre une production plafond en blé tendre. Cette situation très spéciale est la conséquence logique : 1° du manque de moyens de production; 2° de la sécheresse, qui ont conduit bon nombre d'agriculteurs européens par insuffisance de trésorerie à réduire la sole coûteuse du blé tendre. La hiérarchie des prix des produits agricoles rétablie par rapport aux prix industriels, un redressement rapide s'opèrera en faveur du blé tendre.

Pour en terminer sur le chapitre de la production, il semble utile de comparer la récolte de blé des trois pays nord-africains.

Les prévisions faites pour l'Algérie et le Maroc sont respectivement de 9.600.000 et 5.120.000 quintaux de blé alors que l'estimation de la récolte tunisienne ressort à 5.469.300 quintaux.

La Tunisie prend donc du point de vue de la production du blé en Afrique du Nord une place fort honorable qui lui assure non seulement la certitude de couvrir ses besoins mais lui permet d'envisager l'exportation vers la France :

1° de 900.000 à 1.000.000 de quintaux de blé ou de produits de minoterie;

2° de 1.500.000 qx de céréales secondaires. L'ensemble représente une valeur globale approximative de l'ordre de 6 milliards de francs.

Qualité de la récolte. — L'examen de nombreux échantillons de céréales provenant de la culture, tant dans les silos que dans les ports à l'occasion des exportations vers la France des céréales de la récolte 1949 confirme que sauf cas isolés la qualité des blés et des orges est fort belle. Mieux encore ce qui frappe l'observateur averti c'est l'homogénéité dans la qualité des céréales, elles contiennent peu de corps étrangers, les poids spécifiques sont élevés. A l'inverse de ce que nous avons constaté l'an dernier le poids spécifique moyen paraît être de l'ordre de 80 kg. pour le blé.

Il n'est pas rare de rencontrer des blés dont le poids spécifique est de 82 et même 83.

Les blés tendres de force (Florence-Aurore) méritent une mention spéciale, non seulement les poids spécifiques sont élevés comme nous venons de l'indiquer mais ces blés ont cette année la traditionnelle cassure semi-vitreuse, le mitadinage qui dépasse très rarement 10 à 11% dans le Nord est plus élevé dans le Centre.

Toutefois, les qualités plastiques des farines obtenues au cours des différents essais laissent penser que ces blés ont une valeur boulangère très moyenne.

Dans l'ensemble, les W effectués à l'extensimètre Chopin sont faibles. Nous sommes très loin des W de 350 à 400 constatés certaines années. La production de farine de force et son exportation éventuelle paraissent pour ce motif incertaines.

Les pluies tardives des mois de mai et juin ainsi que la fraîcheur anormale de ces mois sont probablement à l'origine du manque de plasticité de ces blés.

S'agissant du blé dur, le grain présente généralement un aspect corné, il est lourd, le poids spécifique oscille autour de 82 kg. Le mitadinage est assez faible dans le Nord où il dépasse rarement 22% ce qui permet d'assurer de bons rendements en semoulerie. Toutefois, dans les plaines du Centre le mitadinage est rarement inférieur à 50% il se situe entre 50 et 60%. Il n'échappe pas que de tels blés ne peuvent plus être considérés comme blés semouliers, mais comme blés tendres.

En ce qui concerne les orges, elles sont également de très belle qualité à en juger par les poids spécifiques qui sont en général de 60 à 61 dans les régions Centre et Sud et de 61 à 63 dans le Nord.

PRODUCTION ET BESOINS

Nous avons indiqué précédemment que les besoins céréaliers de la Tunisie ne pouvaient être couverts qu'avec l'appoint indispensable des Régions Centre et Sud.

La consommation annuelle moyenne de céréales s'établit à plus de 4.000.000 de qx pour le blé et à 2.600.000 qx de céréales secondaires, semences comprises, soit 7.000.000 de quintaux environ.

Dans les régions Nord du pays, la production peut atteindre en blé 4.000.000 de qx et 1.500.000 à 1.600.000 en orge.

Il faut donc obtenir des zones du Centre et du Sud de la Tunisie le complément nécessaire ou à défaut importer. Or, les régions Centre et Sud ont une production très capricieuse qui est fonction de la pluviométrie variant de 150 à 300 m/m alors qu'il faut environ 400 m/m pour obtenir une récolte de blé. Si l'on veut que la Tunisie subvienne à ses besoins de façon régulière il faut donc intensifier la production de blé dans le Nord du pays par l'extension des surfaces et l'amélioration des rendements.

En orge, la récolte 1949 avec 3.890.000 qx dépasse sensiblement la meilleure récolte connue qui fut celle de 1932 avec 3.400.000 qx. Ce qui confirme qu'avec des précipitations opportunes totalisant 300 m/m environ, dans le Centre et le Sud, une bonne récolte d'orge peut assurer avec la production céréalière du Nord non seulement la couverture des besoins du pays mais encore permettre de ranger la Tunisie parmi les pays exportateurs.

ÉCOULEMENT DE LA RECOLTE

La récolte était à peine estimée que des inquiétudes se faisaient jour dans les milieux agricoles sur les débouchés possibles à rechercher pour résorber les excédents, sans entraîner un affaissement des prix intérieurs qui aurait livré les agriculteurs et surtout ceux du Centre et du Sud tunisiens aux entreprises spéculatives possibles.

Pour le blé, dès le mois de mai, la France s'est portée acheteur de toutes les disponibilités de blés tendres et durs, pour assurer sa soudure et pour faire face à la demande de l'industrie semoulière française. Il est évident que l'Afrique du Nord et surtout la Tunisie dont la précocité des récoltes est affirmée était en mesure de répondre à l'appel de la France lui évitant des importations étrangères entraînant des sorties inopportunes de monnaies appréciées, tout en sauvegardant le principe de la position prise par le Gouvernement Français à la conférence internationale de Washington, plaçant la France pour une période de quatre ans parmi les pays exportateurs de blé.

La question du prix pour les blés exportés ne soulève aucune difficulté puisque la France achète les blés au prix légal.

Le problème de l'exportation de l'orge apparaissait plus complexe. La Tunisie était vendeur au moment précis où une certaine lourdeur sur le marché mondial des céréales secondaires avait tendance à provoquer une chute des cours.

Il n'échappe pas que les engagements à prendre pour des livraisons à faire sur l'Etranger étaient lourds de conséquences et susceptibles de limiter le prix intérieur de cette céréale dans des conditions telles que les producteurs n'auraient pas manqué d'en être les victimes.

Devant cette situation, la France, à la demande du Gouvernement Tunisien s'est engagée à acheter tout ou partie du reliquat exportable en orge de la récolte 1949, dans le cadre de ses possibilités.

Cette solution a permis de fixer à 1.500 francs l'acompte à verser aux producteurs d'orge. Cette avance plaçait les agriculteurs et surtout l'agriculture traditionnelle dans une situation très saine.

Enfin, la France toujours avec le souci d'aider économiquement la Tunisie a accepté de laisser à celle-ci le soin de rechercher sur des marchés étrangers des offres intéressantes.

André DUMEIGE,
Inspecteur-adjoint
à la Section Tunisienne de l'O.N.I.C.